

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004

Billet de la Présidente

L'année 2004 est dans la continuité des années précédentes, à savoir une activité soutenue du chargé de mission, Monsieur Daniel Tiercy, dans ses contacts avec les entreprises ou le montage de projets et la poursuite du développement intense des activités du CeTT (Centre d'Etudes et de Transferts Technologiques).

Les contacts de M. Tiercy avec sa cible principale - les entreprises manufacturières vaudoises de moins de 50 personnes – font ressortir une majorité de demandes simples (55%) et toujours des besoins importants en matière d'appui en marketing et d'autres, déjà plusieurs fois cités, concernant la pérennité des entreprises.

Cette dernière préoccupation a fait l'objet, en 2002, d'une étude sur la transmission d'entreprise, financée par l'AIT et réalisée par le professeur Vincent Dousse de la HEG-VD. Les résultats de ce travail sont toujours publiés sur le site Internet de la CVCI (www.cvci.ch, onglet Contacts, rubrique Transmission d'entreprise) et régulièrement mis à jour.

D'une manière générale, l'AIT facilite la vie des entreprises par des mises en relation ou des analyses de faisabilité gratuites par les partenaires du réseau CCSO en vue du montage d'un projet, ce qui est très apprécié des PME.

*L'AIT a également pour mission l'appui au marketing du CeTT, chose qu'elle réalise notamment par le biais des **5 à 7 de l'AIT** qui dénotent d'un joli succès. De ce fait, 2004 a vu la présentation des instituts suivants :*

- *En février : E²CO - Institut d'Ethique d'Entreprise et du Comportement Organisationnel ;*
- *En juin : TCOM – Institut de Télécommunication ;*
- *En octobre : IAI – Institut d'Automatisation Industrielle.*

Enfin, l'AIT engage, sous contrat de droit privé, une large partie des collaborateurs du CeTT. Ainsi, outre le chargé de mission, elle employait 67 collaborateurs à fin 2004, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente.

Introduction

L'Association vaudoise pour la promotion de l'innovation et des technologies (AIT) a été fondée en 1992 pour piloter et superviser les actions vaudoises entreprises dans le cadre du programme d'impulsion CIM de la Confédération. Sur un plan plus général, l'AIT cherche à promouvoir la collaboration entre les entreprises, les écoles et les autorités cantonales en matière de RA+D et de transfert de technologies.

Le Comité de l'AIT composé de 7 à 9 personnes délègue la gestion courante des activités de l'association à un Bureau exécutif. Il se compose des personnalités suivantes :

Mme Isabelle Durafourg, Présidente (*)	ID Conseil
MM. Michel Barbini, membre	M. Barbini Consultant
Albert Devaud, membre	Reymond & Co SA
Régis Joly, secrétaire (*)	CVCI
Christian Kunze, membre (*)	HEIG-VD
Klaus Christl, membre	Bobst SA
Gérard Moser, membre	SELT, Etat de Vaud
Ernest Schaer, membre (jusqu'au 30.09.2004)	HEV
Bernard Surlemont, membre (jusqu'au 30.09.2004)	Ecole des HEC, UNIL

(*) *composent le Bureau exécutif*

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) assure le secrétariat de l'association.

Principales activités de l'AIT en 2004

Les activités de l'AIT se sont inscrites dans la droite ligne des années précédentes. En effet, tout au long de l'année écoulée, le chargé de mission, M. Daniel Tiercy, a eu 104 contacts en entreprises de moins de 50 collaborateurs et ceci dans plusieurs secteurs d'activité économique différents. Ces visites se répartissent entre des premiers contacts (au nombre de 30) et des deuxième visites, montages et suivis de projets (au nombre de 62). Il a également entretenu une septantaine de contacts avec le réseau CCSO, les écoles et instituts, les organismes économiques et associations professionnelles.

Par ailleurs, les actions de promotion ont été renforcées par l'organisation de trois « 5 à 7 » de l'AIT et une utilisation plus dynamique du site web de l'association (www.ait-vd.ch).

1. Supervision des activités de CIMVaud

Comme ce fut le cas les autres années, les membres du Comité ont assumé cette responsabilité de supervision par le biais de la fixation du cahier des charges ainsi que des objectifs annuels pour CIMVaud. Le suivi du budget a également permis de veiller à l'utilisation efficace, mais économe des deniers publics. De plus, deux membres du comité, Mme Durafourg et M. Kunze représentent les intérêts du canton de Vaud au conseil d'administration du CCSO.

2. Fonds de développement AIT

Compte tenu des excédents d'exploitation des années passées, le Comité a créé en 1999 un fonds de développement. Ce fonds a pour but de cofinancer des démarches et projets de PME ou TPE, en l'absence d'autres possibilités de financement, dans les domaines suivants :

- Promotion des possibilités offertes par les financements CTI auprès des PME et TPE vaudoises et aide à la constitution de dossiers.
- Appui à la création et à la diffusion de méthodologies adaptées à l'environnement PME et TPE, comme notamment la mise en valeur des travaux de diplômés réalisés dans les hautes écoles.
- Financement de diagnostics et d'analyses de faisabilité de projets de développement dans les PME vaudoises par les experts faisant partie du réseau vaudois de l'AIT.

Doté d'un capital initial de CHF 250'000.-, le fonds permet aux entreprises vérifiant les critères d'octrois, de recevoir une aide allant jusqu'à CHF 30'000.- par cas.

Aucune demande n'a été formulée en 2004.

Le règlement du Fonds de développement AIT, ainsi que les conditions d'octroi peuvent être commandés auprès du secrétariat de l'Association.

3. Collaboration avec les écoles

Les relations avec la Haute école d'ingénieurs et de gestion (HEIG-VD), par le biais du CeTT battent leur plein; elles constituent l'élément clé du dispositif AIT, permettant une valorisation du savoir-faire des écoles et un transfert de technologie concret et direct avec les entreprises, au moyen des activités Ra&D.

Pour rappel, une large partie des collaborateurs du CeTT sont engagés sous contrat de droit privé par l'AIT. Des projets précis permettent d'assurer leur rémunération, soit par voie de cofinancement des activités Ra&D par des fonds publics (CTI: Commission fédérale pour l'innovation technologique; Fonds stratégiques de la HES-SO, Programmes de recherche de l'Union Européenne, Fonds de la promotion économique du Canton de Vaud, Fonds de la Fondation Gebert Rüf...) et/ou par des fonds privés (PME, PMI, multinationales, collectivités...).

A fin 2004, l'AIT employait, outre le chargé de mission, 67 collaborateurs pour le compte du CeTT (soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente). A ce titre, l'AIT a versé pour un montant de CHF 6'056'851.- de salaires pour l'année sous revue.

Evolution du nombre de projets en Ra&D gérés par le CeTT :

	2003	2004
Nombre de projets en cours de réalisation à la fin de l'année	145	156
Nombre de projets clôturés à la fin de l'année	88	91
Total des projets	233	247

Comme on peut le constater, à la lecture des chiffres susmentionnés, le CeTT continue de connaître une activité très importante, ce dont nous nous réjouissons. Il est particulièrement intéressant de constater en 2004 une forte participation à l'Espace Européen de Recherche au travers de 6 projets.

Durant l'année 2004, le CeTT a déposé 3 nouveaux brevets. Y-Lynx SA, première spin-off de la HEIG-VD a reçu le prix Start-Up en Technologie 2004. Le bateau Hydroxy 3000 à pile à combustible développée par l'Institut d'Energie et Systèmes Electriques a reçu un certificat d'excellence lors du trophée Eco-Conscience organisé par la Ville de Lausanne et le Beau-Rivage Palace.

L'entreprise VHF-Technologies SA (fabriquant de cellules solaires souples) a reçu le premier prix de ce trophée grâce à un projet de store solaire réalisé en collaboration avec l'Institut d'Energie et Systèmes Electriques de la HEIG-VD.

4. Relations publiques

Afin d'augmenter sa visibilité et de clarifier ses missions vis-à-vis du public, l'AIT a publié en 2003 une plaquette de présentation. Cet outil est largement diffusé auprès des partenaires de l'Association (SELT, CVCI, CeTT) et fait désormais partie des instruments du chargé de mission.

De plus, et en déploiement de sa mission consistant à participer à la promotion des centres de transfert de technologie de la HEV, l'AIT a développé le concept des « 5 à 7 » de l'AIT. Ces manifestations ont pour objectifs de présenter les Instituts du CeTT, leurs compétences et leurs réalisations et ont lieu 3 fois par année.

Enfin, le site Internet de l'AIT est régulièrement maintenu à jour. Il est visitable à l'adresse : www.ait-vd.ch.

5. Administration

La comptabilité du CeTT est assurée par ses propres soins sous la supervision de KPMG-Fides Peat SA. La comptabilité de l'association proprement dite est confiée à la CVCI.

Les activités du centre d'activité ont été consolidées dans les comptes AIT également sous la supervision de KPMG. Les comptes révisés sont disponibles, sur demande, auprès du secrétariat.

Un système administratif et comptable simple et coordonné entre le secrétariat de l'AIT et les écoles, mis en place depuis quelques années, traite principalement du système de gestion du personnel travaillant au CeTT. Il est complété par un règlement du personnel propre à l'Association.

Le Comité propose de maintenir à CHF 100.-- le montant de la cotisation 2004.